En 1986, la Fondation a reçu le mandat du Parlement européen de réaliser une exposition sur la vie de Jean Monnet, destinée à la maison du Père de l'Europe communautaire à Houjarray, achetée par ledit Parlement. Cette exposition, éditée en plusieurs exemplaires et en plusieurs langues à des fins d'information, a été financée par les institutions communautaires européennes, à Strasbourg et à Bruxelles.

Le Cahier rouge *Bâtir l'Europe*, paru en 1987, reprend, avec l'accord du Parlement européen, les textes de François Fontaine et les illustrations de cette exposition. Cette biographie en est issue.

Je suis né à Cognac, en 1888, dans une famille de négociants d'eau-de-vie.

Dans le monde où j'ai grandi, on ne faisait qu'une chose, avec concentration et lenteur ; c'est la seule façon de faire un bon produit.

J'ai le souvenir d'une enfance sérieuse et disciplinée. Quand je jouais, enfant, dans les chais, j'étais riche d'espace. Pourquoi aurais-je été troublé sur la voie à suivre, alors que j'étais appelé tout naturellement à continuer l'affaire de mon père ?

A seize ans, j'étais déjà un voyageur.

J'allai à Londres apprendre l'anglais. Je découvris la City, j'observai les traditions des milieux d'affaires britanniques. Lorsque je partis pour mon premier voyage lointain, mon père me dit : « N'emporte pas de livres. Personne ne peut réfléchir pour toi. Regarde par la fenêtre, parle aux gens… ». J'allai visiter nos clients à Winnipeg, hommes rudes dans un climat rude…

Je rencontrai un peuple dont l'occupation n'était pas de gérer ce qui existait, mais de le développer sans trêve.

En 1914, lors de la déclaration de guerre, je compris que les Alliés n'avaient pas prévu d'organisation commune dans le domaine de l'économie. J'allai proposer au président du Conseil français un plan de coordination des ressources de guerre. Envoyé à Londres, je contribuai à réaliser un pool de navires et d'approvisionnement en matières premières qui permit de surmonter en 1917 le péril de la guerre sous-marine.

En 1919, je participai à la création de la Société des Nations. Nous voulions agir par la persuasion. C'était insuffisant. Bientôt le droit de veto des Etats paralysa la S.D.N.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'Europe était un champ de ruines. Je travaillai de mon mieux à son relèvement, en Silésie, en Autriche, en Pologne, en Roumanie. Je dus revenir à Cognac où mon père, déjà âgé, ne pouvait moderniser la firme d'eau-de-vie.

Mon père ne se souciait que de la qualité. Or, il fallait maintenant penser aussi à la quantité. Je m'y employai quelque temps. Mais j'avais pris le goût des affaires internationales. D'abord, je dirigeai une grande banque américaine à San Francisco. Puis j'allai en Chine, conseiller Tchang Kaï-chek qui voulait faire entrer son pays dans le XXe siècle.

En 1929, je rencontrai une jeune femme très belle, Silvia de Bondini. Il se noua entre nous un grand amour, partagé et indestructible.

J'étais à Londres en 1940 quand de Gaulle y arriva. Ensemble, avec Churchill, nous tentâmes de garder le gouvernement de la France aux côtés des Alliés. Mais l'armistice fut signé et je partis aux Etats-Unis pour animer le Victory Program du président Roosevelt. Des dizaines de milliers d'avions et de chars furent construits. Ils serviraient à la libération de l'Europe.

En 1942, l'Afrique du Nord était libérée, mais il fallait réunir les forces françaises qui, là-bas, voulaient se battre aux côtés des Alliés. Enfin, en 1943, fut créé à Alger le Comité de Libération Nationale où j'étais chargé de l'armement.

En 1945, je retrouvai la France, très affaiblie au sortir de la guerre. Il fallait reconstruire, mais surtout moderniser l'équipement productif.

Cela exigerait un grand effort national. Ce fut le premier Plan qui réunit les représentants des industriels, des syndicalistes, des agriculteurs, plus de mille personnes qui fixèrent en commun des objectifs ambitieux pour la France.

Quand les hommes sont assis autour de la même table pour parler du même problème et pour en chercher ensemble la solution, leur mentalité change, les oppositions s'effacent : telle était la méthode du Plan. Sa devise était : « Modernisation ou décadence ». Sa philosophie : « La modernisation n'est pas un état de choses, mais un état d'esprit ».

Notre équipe était petite, rue de Martignac. Il ne s'agissait pas d'administrer nous-mêmes le redressement de la France, mais d'en fixer les orientations, les méthodes d'action, le rythme.

Marjolin, Hirsch et Uri m'apportèrent leur compétence technique, leur imagination créatrice et leur enthousiasme. Ils entraînèrent toute une génération de fonctionnaires, de chefs d'entreprise, de représentants des travailleurs. En 1950, nous avions dépassé nos objectifs.

Cependant, à peine la France remise sur pied, prête à affronter l'avenir, déjà le problème de l'Europe se posait.

Entre l'Est et l'Ouest la Guerre froide était engagée. L'Allemagne en était l'enjeu principal. Il fallait d'urgence éviter un affrontement dans lequel l'Europe serait une fois de plus emportée.

Je ne voyais qu'un remède, nous lier sans retour avec l'Allemagne dans une entreprise solidaire à laquelle nos autres voisins se joindraient. Ainsi serait créé un grand espace européen de prospérité et de paix.

Au début de mai 1950, notre dispositif était prêt. Je le présentai à Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, qui l'accepta.

Le 9 mai 1950, après s'être assuré de l'accord du chancelier Adenauer, Robert Schuman fit au nom du gouvernement français une déclaration proposant de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune ouverte aux autres pays d'Europe.

Aussitôt, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas répondent favorablement. Ce sera la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Ses décisions auraient force de loi dans les six pays.

Je vais voir à Bonn Adenauer qui me dit : « Si cette tâche aboutit, j'estime que je n'aurai pas perdu ma vie ».

Un traité est signé à Paris en 1951. Il crée aux côtés de la Haute Autorité une Assemblée des Six, une Cour de Justice et un Conseil de Ministres.

La Haute Autorité s'installe à Luxembourg le 10 août 1952. L'Assemblée composée de parlementaires des six pays siégera à Strasbourg. La Cour veille au respect du Traité. Le Conseil de Ministres assure l'harmonisation des politiques des Etats membres.

C'est la préfiguration d'une Fédération européenne.

La CECA : comme président de la Haute Autorité, je mets sur pied avec mes collègues la première institution européenne dotée de pouvoirs supranationaux.

Nous donnons l'exemple en travaillant dans un esprit collégial. Je noue des rapports de confiance et d'amitié avec mes collègues, notamment l'Allemand Franz Etzel.

Nos collaborateurs venus de six pays ne forment bientôt plus qu'une seule équipe, sans distinction de nationalité, recherchant des solutions communes aux problèmes communs.

En 1953, le charbon et l'acier circulent librement en Europe pour le plus grand avantage des consommateurs, aussi bien que des producteurs.

Cependant, nos alliés anglo-saxons ne veulent plus supporter les charges de la défense de l'Allemagne. On parle donc de refaire une armée nationale allemande. Ce serait un dangereux retour en arrière.

Je suggère alors que l'on crée plutôt une armée européenne.

Face à l'extrême menace des armées soviétiques, René Pleven propose le plan de Communauté européenne de Défense (CED). Un traité entre les Six sera signé, mais, sous le gouvernement Mendès France, le Parlement français le rejette en 1954.

C'est une crise grave pour l'Europe. Je démissionne de la Haute Autorité et fonde le Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe.

Le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe groupait les forces syndicales et politiques des six pays représentant les deux tiers des électeurs de la Communauté.

Le premier objectif était de faire aboutir les traités du Marché Commun et d'Euratom que nous avions conçus avec des hommes comme Spaak, Beyen, Hallstein, Maurice Faure, et quelques autres qui voulaient relancer le mouvement vers l'Europe.

Les Traités signés à Rome le 25 mars 1957 furent votés par les six parlements la même année.

Le Comité d'action se préoccupe alors d'élargir la Communauté à la Grande-Bretagne et d'aplanir les malentendus qui existent de part et d'autre. Je rencontre beaucoup de bonne volonté chez Macmillan et Heath.

Je vais voir Kennedy. Sa vision du monde est généreuse. Il propose un partnership entre les Etats-Unis et l'Europe unie, c'est-à-dire une association de partenaires égaux.

Le Comité poursuit inlassablement ses objectifs et prend des résolutions presque toujours dans un accord unanime. L'influence politique de ses membres s'exerce dans leur pays pour faire entrer ces résolutions dans les faits.

Pendant vingt ans nous luttons pour approfondir et élargir notre union européenne.

En Allemagne, des hommes tels que Brandt, Schmidt, Kiesinger, en Italie Pella, Malagodi, Rumor, en Belgique Tindemans, au Luxembourg Pierre Werner, aux Pays-Bas Roeme, en France Pflimlin, Pinay, Defferre, Maurice Faure, en Angleterre enfin Jenkins, Lord Brown, Douglas-Home furent à mes côtés. Je n'ai jamais cru en l'action isolée, mais à l'effort collectif.

En 1975, je me suis retiré dans ma maison d'Houjarray pour écrire mes Mémoires.

Je pensais que je pourrais encore être utile en transmettant les leçons de mon expérience. Je fais de longues marches dans les bois. Près de moi Silvia peint des paysages et des portraits qui me

touchent. Des amis viennent me voir. Ils me demandent ce qu'il faut faire. Je leur réponds : « Continuez, continuez, il n'y a pas pour les peuples d'Europe d'autre avenir que dans l'union ».

Jean Monnet décède en mars 1979 à l'âge de 91 ans. Ses obsèques ont lieu le 20 mars 1979 à Montfort l'Amaury.